



Fiche technique N° BM0273
13-11-2024

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Toile de verre
- Anciennes peintures :
Hydrodiluables - Glycérophthaliques - Acryliques
- Plâtre et dérivés (après impression) :
Plâtre - Enduit de plâtre - Plaques de plâtre
- Anciennes maçonneries (après impression) :
Béton - Enduit de ciment - Brique
- Bois et dérivés (après impression) :
Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur -
Européens feuillus - Européens résineux -
Tropicaux mi-durs

Murs et Plafonds Velours Acrylique

Peinture décorative

INTÉRIEUR
7 à 9 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative d'aspect velours en finition, pour travaux neufs et de rénovation. Formulée à base de résine acrylique dans l'eau.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Dans les pièces à vivre : surfaces murales et plafonds (toile de verre, anciennes peintures. Après sous-couche : plâtre et dérivés, bois et dérivés et anciennes maçonneries).

Propriétés :

- Particulièrement recommandée pour la mise en peinture des toiles de verre.
- Très bonne opacité.
- Excellente facilité d'application.
- Séchage rapide
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques :



= 7 à 9 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi - blanc
- **Aspect en finition** : velours
- **Matériel** : pinceau, rouleau synthétique antigoutte poils demi-long ou pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel** : Eau
- **Conditionnement** : 2,5 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,23 à 1,33
- **Extrait sec (pondéral)** : 48 à 52 %
- **Taux de brillance à 60°** : 4
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement** pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
 - **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds non peints (plâtre et dérivés)** : appliquer notre **sous-couche plaque de plâtre**.
 - **Sur fonds non peints (anciennes maçonneries, bois et dérivés)** : appliquer notre **sous-couche universelle**.
 - **Sur bois spécifiques (tanique, exotique, résineux)** : nous consulter au préalable.
 - **Sur support ferreux** : appliquer une sous-couche antirouille.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Dans le cas d'une application sur toile de verre** : diluer préalablement la peinture à 5 % d'eau avant application de la 1ère couche. La 2e couche de peinture ne sera pas diluée.
- **Dans les autres cas** : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015